

# ACCELERER LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES VERTES

1

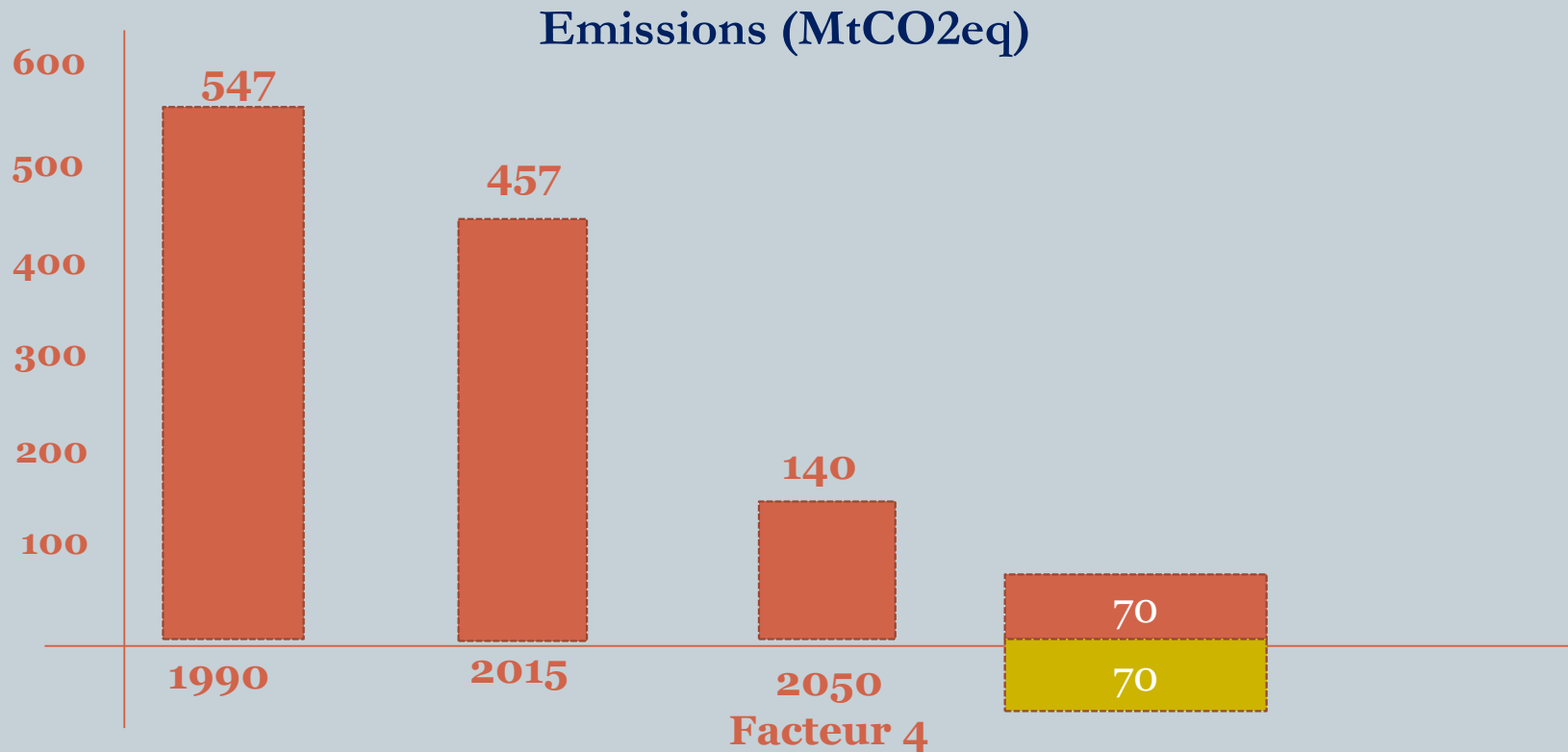
Alain QUINET

- 4 juin 2018 -

# I – LE CONTEXTE : UN NIVEAU D'AMBITION ÉLEVÉ

2

## L'objectif français ZEN 2050



# I – LE CONTEXTE : UN NIVEAU D'AMBITION ÉLEVÉ

3

**1 – Pour atteindre l'objectif ZEN à un coût économique efficace il faut dès aujourd'hui investir**

- ⇒ dans des « actifs climat » ;
- ⇒ dans l'innovation – car les technologies existantes ne suffiront pas.

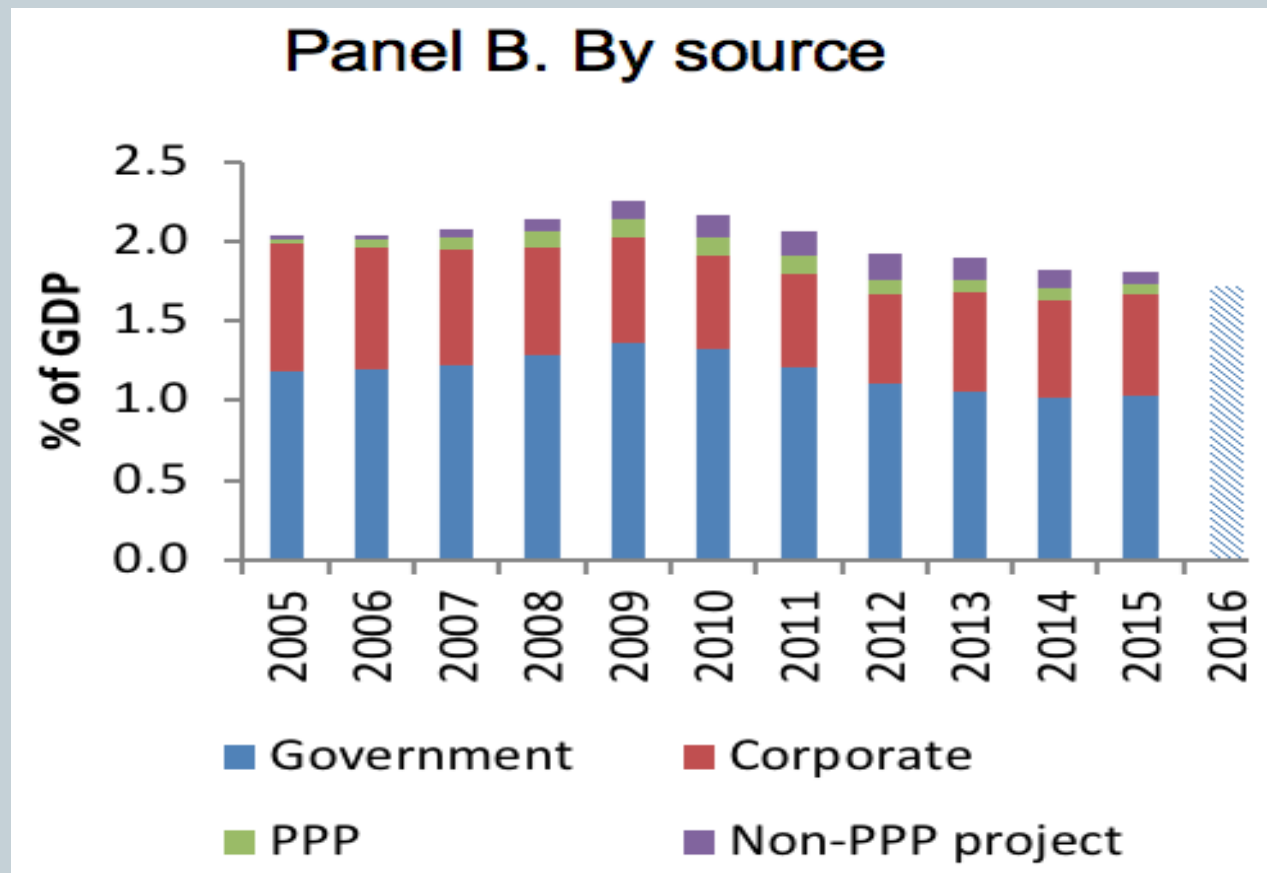
**2 - La masse critique d'argent frais nécessaire est considérable.**

- ⇒ Il faut des investissements publics et privés
- ⇒ On ne peut pas se reposer sur des modèles « polaires » – 100% public ou 100% privés.
  - L'Etat manque « d'argent frais »
  - Les investisseurs privés ne peuvent assumer que les risques qu'ils peuvent maîtriser.

# I – LE CONTEXTE : UN NIVEAU D'AMBITION ÉLEVÉ

4

## 3 - Un effort européen d'investissement en infrastructures insuffisant (source BEI)



# I – LE CONTEXTE : UN NIVEAU D'AMBITION ÉLEVÉ

5

## 4 - Trois conditions pour accélérer le financement des infrastructures vertes:

- ⇒ **Des bons signaux de prix → pour « verdir » les projets**
- ⇒ **Des bons projets → pour attirer les financements**
- ⇒ **Des bons financements → pour accélérer les projets**
  - **Un enjeu de maîtrise d'ouvrage**
  - **Un enjeu de partage des risques**

## II – DE BONS SIGNAUX DE PRIX

6

### 1 – L'importance d'une trajectoire de valeur carbone lisible pour guider les choix publics et privés

- ⇒ Les infrastructures et le progrès technique ne sont pas spontanément « vert »
- ⇒ Le « rendement de la clarté » (*Return on Clarity*)
  - La visibilité permet d'anticiper
  - La stabilité des règles évite les « risques inutiles ».

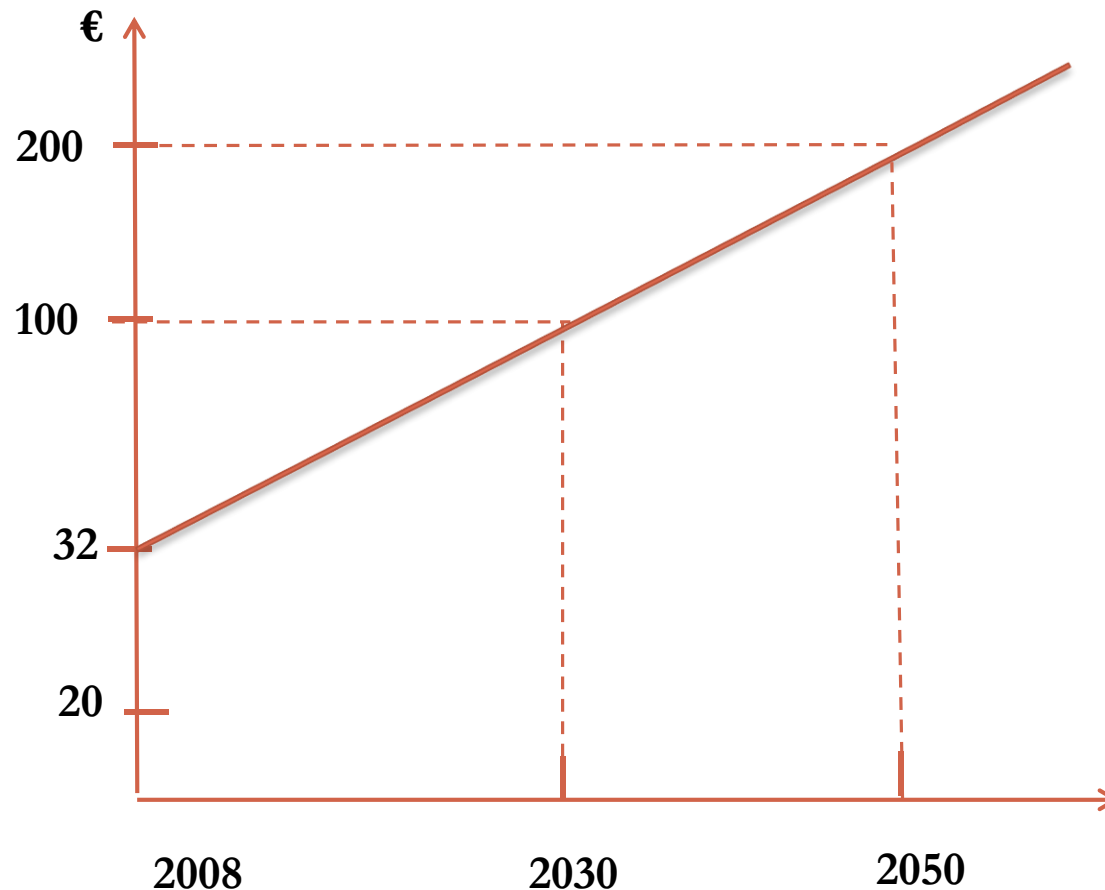
### 2 – Trois bonnes nouvelles :

- ⇒ Première bonne nouvelle : cette trajectoire existe depuis 2008. Elle est en cours de révision

## II – DE BONS SIGNAUX DE PRIX

**Les résultats de 2008 : trajectoire de la valeur d'une tonne de CO<sub>2</sub> (en € 2008) permettant d'atteindre le « facteur 4 »**

- ⇒ *Progressivité*
- ⇒ *Une pente suffisante pour que la valeur ne soit pas « écrasée » à long terme par l'actualisation*



## II – DE BONS SIGNAUX DE PRIX

- ⇒ **Deuxième bonne nouvelle : cette trajectoire est de plus en plus prise au sérieux**
  - **La prise en compte des risques climat n'est plus seulement un enjeu réputationnel ou de responsabilité sociale pour les entreprises. C'est un enjeu financier**
  - **Une classe d'actifs « climat » se construit (taxonomie, *Green Bonds*, analyses de risque, régulation..)**
  
- ⇒ **Troisième bonne nouvelle : le signal-prix se diffuse**
  - **Au niveau français (composante carbone de la fiscalité)**
  - **Au niveau mondial**

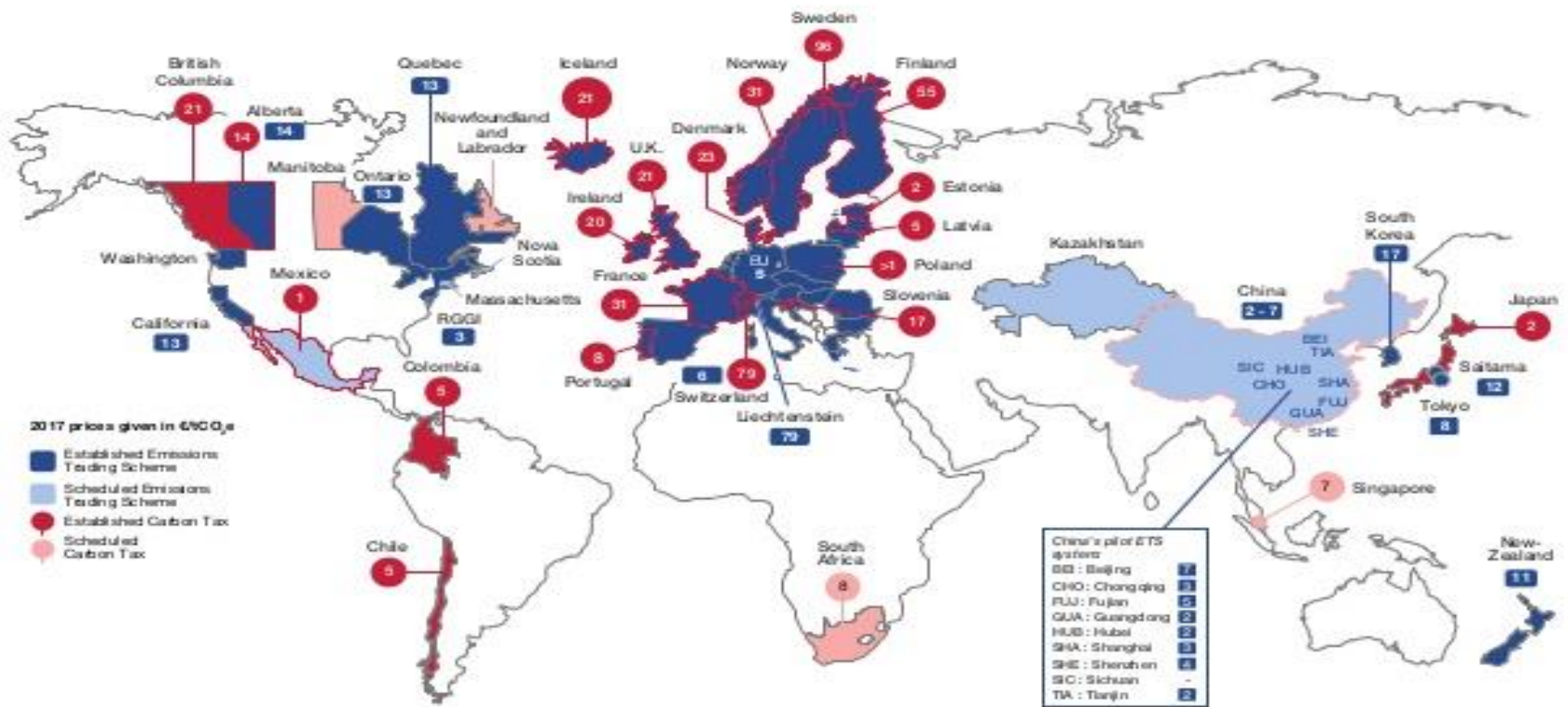


## II – DE BONS SIGNAUX DE PRIX

9



Map of explicit carbon prices around the world in 2017



Source: I4CE – Institut for Climate Economics with data from ICAP, IETA, World Bank and public information, September 2017

## III – DE BONS PROJETS

10

**1 - Les projets utiles au verdissement sont potentiellement nombreux, mais leur modèle économique doit souvent être consolidé.**

- ⇒ **Périmètre : des projets de modernisation d'actifs ou des projets d'extension très interfacés avec le réseau existant**
- ⇒ **Couple rendement/risque :**
  - **Des externalités, difficiles à monétariser**
  - **Des projets risqués, notamment à risque technologique et/ou commercial**
- ⇒ **Horizon : des projets à temps de retour très long.**

## III – DE BONS PROJETS

### 2 – Les bons projets manquent de visibilité

- ⇒ **Enjeu de granularité. Beaucoup de projets sont trop petits pour intéresser les investisseurs**
  - **Il faut pouvoir les agréger**
  - **Ou standardiser leur traitement**
  
- ⇒ **Enjeu de programmation. Il manque souvent un *pipeline* explicite de projets clairement définis**
  - **Des projets destinés à aller jusqu'au bout**
  - **Avec un calendrier précis**
  - **Et une programmation financière.**

## IV – LES BONS FINANCEMENTS

12

**ATTENTES DE LA  
PUISSANCE PUBLIQUE**

**ATTENTES DES  
INVESTISSEURS PRIVES**

**DECONSOLIDATION**

**RENDEMENT**

**MAITRISE DU  
COUT DU CAPITAL**

**MAITRISE DES  
RISQUES**

**PROJET**

**MAITRISE D'OUVRAGE  
PARTAGE DES RISQUES**

## IV – LES BONS FINANCEMENTS

### 1 – Un enjeu fondamental de maîtrise d'ouvrage

- ⇒ **Soit la puissance publique se structure comme agent de la transformation de l'argent privé en investissements publics (RFF ; SGP; ...)**
  - **Les projets restent dans les comptes publics**
  - **Le privé apporte de la dette mais n'intervient pas dans la gouvernance du projet.**
  
- ⇒ **Soit la puissance publique recourt à des partenariats**
  - **Si les risques sont transférés au privé : le PPP est déconsolidant mais le coût du capital est élevé**
  - **Si le transfert des risques est limité : le coût du capital est plus faible mais le projet n'est pas déconsolidant**

## IV – LES BONS FINANCEMENTS

14

### 2 – L'importance du choix industriel de la maîtrise d'ouvrage

- ⇒ **Le projet engage-t-il des savoir-faire et des technologies maîtrisées par la maîtrise d'ouvrage publique ?**
- ⇒ **Le donneur d'ordre est-il capable de tenir le budget et le calendrier et de maîtriser les risques du projet ?**
- ⇒ **S'estime-il capable de programmer à long terme - et d'assumer tout au long de la vie de l'investissement - les dépenses de maintenance et d'exploitation nécessaires**

## IV – LES BONS FINANCEMENTS

15

### 3 – Une fois la solution industrielle définie, partager les risques

- ⇒ **Le transfert du risque commercial par concession est plus difficile lorsque la croissance est plus faible**
- ⇒ **Le transfert des risques de construction et de disponibilité n'a de sens que si les contrats sont incitatifs à la performance**
- ⇒ **L'Etat peut atténuer les risques technologiques et commerciaux pour attirer des financements privés s'il accepte d'être subordonné aux créanciers porteurs de dette *senior***